

Communiqué de presse

Marseille, le 17 décembre 2018

Euroméditerranée et la ville de Marseille posent la première pierre de l'école Antoine de Ruffi : une nouvelle étape dans l'aménagement du Parc Habité d'Arenc

Ce lundi 17 décembre 2018, Laure-Agnès Caradec, présidente de l'Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée (EPAEM) et Jean-Claude Gaudin, maire de la ville de Marseille, ont symboliquement posé la première pierre de l'école Antoine de Ruffi. En officialisant la construction de cette nouvelle école primaire située entre les rues Urbain V et Ruffi, l'EPAEM et la Ville érigent un nouveau pilier de l'offre de services publics de proximité prévue dans le projet d'aménagement du futur Parc Habité d'Arenc.

Une école publique issue d'un travail partenarial entre Euroméditerranée et les services de la ville de Marseille

L'école est située sur le territoire de l'Opération d'Intérêt National (OIN) menée par Euroméditerranée, en plein cœur de la ZAC Cité de la Méditerranée qui deviendra, demain, le Parc Habité d'Arenc. A l'origine de ce projet il y a une volonté forte : renforcer l'offre éducative de proximité pour les habitants actuels du quartier et pour faciliter l'arrivée de nouveaux riverains. **Les premiers élèves pourront ainsi profiter, dès la rentrée scolaire 2020, de 8 classes de maternelles, de 12 classes d'élémentaires et de 2 classes d'adaptation.**

Si la construction d'une école relève habituellement des compétences de la commune, c'est Euroméditerranée, en tant qu'aménageur public désigné de l'OIN, qui s'est vu confier la maîtrise d'ouvrage directe du projet dans le cadre **d'une convention de partenariat signée avec la ville de Marseille**. L'EPAEM travaille ainsi en concertation étroite avec les services dédiés à la maîtrise d'ouvrage, à l'architecture et la vie scolaire de la Ville mais aussi avec le Rectorat, les services de l'État et l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Un projet « pilote » qui s'essaie à des méthodes de conceptions novatrices

L'école Antoine de Ruffi est le premier établissement scolaire marseillais pour lequel les études de conception ont été menées selon la méthode « **Building information model (BIM)** ». Fidèle à sa démarche d'innovation, l'EPA Euroméditerranée a en effet privilégié cette approche collaborative qui permet à l'ensemble des cabinets d'études de co-construire sur une maquette 3D partagée en y insérant ses plans. L'équipe projet peut ainsi apprécier en temps réel l'état d'avancement global de la conception. La maquette « BIM » de l'établissement vient s'intégrer dans celle à l'échelle du territoire de l'OIN, mise en place dans le cadre **d'une convention de recherche liant l'EPAEM et le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB)**.

L'école Antoine de Ruffi en chiffres

8 classes maternelles
12 classes élémentaires
2 classes d'adaptation

3 720 m² de surface
construite et 2 300 m²
de cours extérieures

Coût des travaux :
~ 10,5 millions d'€

Ouverture à la rentrée
scolaire 2020

Sur le plan architectural, cette école de 3 étages se fondera parfaitement dans les lignes urbaines du Parc Habité avec ses cours de récréation arborés et ouvertes sur la ville. C'est l'agence TAUTEM Architecture qui a été désignée mandataire du groupement composé des cabinets co-traitants BMC₂, ELITHIS et de plusieurs autres bureaux d'études. Ensemble, ils assurent la maîtrise d'œuvre de **cet édifice de 3 720 m² de surface construite et de 2 300 m² de cours extérieures**. Afin de garantir la qualité de ce projet ambitieux, un représentant de la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MICQP) avait d'ailleurs participé au jury du concours de maîtrise d'œuvre.



Une démarche expérimentale ambitieuse en matière de développement durable : la réglementation E+C-

L'école de Ruffi est un modèle de conception durable. Son architecture méditerranéenne, qui répond aux spécificités climatiques locales, lui a valu l'obtention du label « **Bâtiment Durable Méditerranéen (BDM) argent** » en juillet 2018.

Par ailleurs, **Euroméditerranée participe à l'expérimentation nationale de la future réglementation environnementale E+C-** (Énergie positive et réduction carbone). Cette expérimentation, portée par le ministère de la Transition écologique et solidaire et le ministère de la Cohésion des territoires vise à établir une nouvelle réglementation environnementale ambitieuse pour les bâtiments neufs, qui viendra supplanter la réglementation thermique 2012.

L'EPAEM, qui souhaite faire de l'OIN un laboratoire des nouveaux usages en matière de construction, a été désigné maître d'ouvrage précurseur de cette expérimentation dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) piloté par l'ADEME. **Concrètement, ce bâtiment a été pensé pour trouver un juste équilibre entre sa production énergétique et son empreinte carbone** : des études spécifiques relatives à l'analyse du cycle de vie du bâtiment et des matériaux utilisés pour sa construction ont été réalisées. Il sera relié à la centrale de géothermie marine Thassalia qui alimentera l'édifice en chaud et en froid, bénéficiera de doubles murs avec isolation intégrée ainsi que d'un système de surventilation nocturne permettant un déstockage de la chaleur en période estivale pour garantir un confort thermique optimal aux utilisateurs.

A PROPOS D'EUROMÉDITERRANÉE

Depuis plus de vingt ans, l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) Euroméditerranée conçoit, développe et construit la ville méditerranéenne durable de demain au cœur de la métropole Aix-Marseille-Provence. Labélisé « Éco-Cité » depuis 2009, le territoire d'intervention d'Euroméditerranée de 480 ha est un véritable laboratoire d'expérimentation pour tester des solutions, services et dispositifs innovants qui seront, demain, partie intégrante de la ville durable méditerranéenne.

Contacts presse

Élise Séméria : elise.semeria@euromediterranee.com | 06 77 03 48 20

Lorène Prudhomme : lprudhomme@marseille.fr | 04 91 14 64 36

Romain Jacquet : romain.jacquet@tbwa.com | 06 87 28 88 37